

L'anneau vaginal contraceptif sous le coup de procès groupés

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 27 avril 2011

Des centaines de poursuites sont actuellement engagées contre les fabricants de l'anneau contraceptif « NuvaRing » aux Etats-Unis, Merck Pharmaceuticals : plus de 730 procédures étaient recensées fin 2010 par le site aboutlawsuits.com, rapporte [LifeSite](#). Elles ont été « consolidées » pour faire l'objet de traitements similaires et 25 d'entre elles serviront de cas tests pour tous les autres litiges en vue d'une éventuelle négociation collective pour aboutir à des dédommagements hors procédure.

De nouvelles procédures sont en voie de constitution puisque le nombre de plaintes adressées à Merck aux Etats-Unis continue d'augmenter.

Les affaires concernent des effets secondaires graves de NuvaRing liés à l'apparition de caillots sanguins ayant provoqué soit des attaques cérébrales, des infarctus, des embolies pulmonaires, des thromboses veineuses profondes et même la mort subite. D'ici au 24 juin, différentes expertises devraient permettre de faire aboutir la recherche de données factuelles sur les problèmes liés à ce contraceptif « de troisième génération » sous forme d'anneau à insérer dans le vagin. NuvaRing libère ensuite pendant trois semaines des hormones pour empêcher l'ovulation, et doit être remplacé huit jours après (exceptionnellement, tout de suite après) avoir été retiré par un nouvel anneau.

Parmi les reproches faits au groupe pharmaceutique international Merck, dans ses diverses déclinaisons, certains visent l'absence de mises en garde suffisantes contre les effets secondaires potentiellement très dangereux de NuvaRing : c'est le cas en Estonie par exemple où le contraceptif a bénéficié d'une promotion festive auprès des professions médicales sans que ces effets soient seulement mentionnés à cette occasion.

La [notice](#) française n'est pas précisément enthousiasmante.

On notera que les éventuels effets d'une exposition par contact du partenaire masculin avec ces hormones diffusées en permanence n'ont pas fait l'objet d'une quelconque étude.

Les ventes de NuvaRing ont permis à Merck d'enregistrer 559 millions de dollars en 2010...

Et il n'y a pas de raison que ce cela cesse. A sa modeste manière, l'administration chargée des

lycéennes et des étudiantes en France y contribue d'ailleurs : si NuvaRing n'est actuellement pas remboursé par la sécurité sociale en France – son prix s'élève à 15 euros par mois – en revanche, l'anneau peut bénéficier d'un remboursement quasi intégral de la part des mutuelles étudiantes qui « financent » la contraception à hauteur de 55 euros par an environ, et le fameux « Pass contraception » mis en place en Ile-de-France permettra de le fournir gratuitement aux élèves de seconde (15 à 16) ans pendant 6 mois.

Et c'est une bonne idée, ça ?

© [leblogdejeannesmits](#).